

Au moment où le courant qui se réclame de l'écologie politique se définit avant tout comme une «nouvelle culture» et une «nouvelle morale», l'accent est mis sur la non-violence et la transformation des mentalités. On n'est pas alors loin de penser qu'on pourrait ainsi transformer progressivement et en douceur la société (voir le dernier numéro de PLS). Comme l'indique clairement un texte récent des «Amis de la Terre», qui dresse le bilan de cette première phase de l'écologie politique, «nous insistons sur la nature et la morale plutôt que sur des propositions concrètes pour transformer la société en modifiant ses rapports de pouvoir. Précisément, le mot de pouvoir était considéré comme un mot sale. Nous n'en étions pas encore à reconnaître qu'une société est le théâtre et l'enjeu de conflits ni à accepter nous-mêmes d'entrer en conflit contre nos adversaires. Cela aurait brisé nos rêves d'harmonie universelle... Nous avons cru que la force de nos convictions suffirait à convertir toute une société.» (1).

Le thème même de l'autogestion est cependant mis en avant par les écologistes politiques dès cette période : quel contenu et quelle place les «Amis de la Terre» accordent-ils alors à la perspective autogestionnaire et quel lien entretient cette perspective avec la «morale écologiste» ?

Dans un premier temps, l'autogestion semble être considérée comme un élément constitutif de la nature, ou plutôt de «l'écosystème». Celui-ci est présenté comme un concept clé de l'écologie et défini comme «ensemble relativement homogène et circonscrit des relations réciproques liant les espèces vivantes entre elles et au monde où elles habitent» (2), et on observe alors que «plus ils sont complexes et variés, plus les écosystèmes ont cette faculté remarquable de se séparer et de se perpétuer. Ils s'autorégulent, au grand enthousiasme des écologistes pour qui l'autogestion devient en quelque sorte une loi naturelle.» (3)

L'autogestion c'est naturel

Or malheureusement si l'on peut dire, les êtres humains qui font partie de l'écosystème se comportent avec lui comme un «éléphant dans un magasin de porcelaine», d'où alors la tâche qui est fixée aux écologistes : faire en sorte que l'homme devienne en quelque sorte plus «sage» en prenant conscience et en tenant compte de l'écosystème auquel il participe et en apprenant auprès de lui, «l'autorégulation». C'est du moins ce qui ressort clairement des articles de Brice Lalonde écrits en 1977 : «Les êtres humains font évidemment partie des écosystèmes, ou du moins devraient en faire partie et la contribution des écologistes à la politique pourrait se limiter à définir et promouvoir les conditions de cette intégration. Ils (les écologistes) vont un peu plus loin puisqu'ils estiment qu'une de ces conditions est justement que les sociétés humaines soient, elles aussi, autorégulées à l'image des écosystèmes.» (4)

Ainsi l'autogestion est intimement liée au projet écologique tel qu'il est alors avant tout défini : «Réintégrer la nature dans la société — restaurer l'écosystème — réconcilier les nécessités de l'écosystème avec la société.» (5)

Les phénomènes proprement

politiques ne sont pas alors réellement pris en compte ou plus exactement ils sont considérés avant tout, en référence aux phénomènes naturels. Une telle interprétation aboutit à présenter les contradictions existantes au sein de cette société comme dérivant d'un pur rapport de l'homme et de la nature qui se serait «déséquilibré». C'est dans cette problématique confuse qui masque de fait les contradictions de classe en les «naturalisant», que l'autogestion est tout d'abord présentée par Brice Lalonde : celle-ci est censée rétablir en quelque sorte un certain équilibre de l'homme et de la nature, en s'inspirant des mécanismes de l'écosystème.

Les petits outils conviviaux

Dans le même temps, le thème de l'autogestion est étroitement lié au mot d'ordre «small is beautiful» et à la lutte contre la concentration et le gigantisme. Pour les écologistes en effet, la prise en main par les individus et les groupes de leurs propres affaires ne peut réellement exister que si celle-ci s'effectue directement sans intermédiaire, ce qui suppose nécessairement que l'objet à gérer soit relativement de petite taille, à «échelle humaine». C'est ainsi que l'énergie nucléaire, n'est pas seulement dénoncée à cause des risques importants qu'elle comporte mais aussi parce qu'elle nécessite le type même de technologie et d'industrie sur lesquels selon les écologistes, les «citoyens» ne peuvent exercer réellement leur contrôle. Les centrales nucléaires seraient ainsi, de par la nature de l'énergie qu'elles traitent, la technologie complexe qu'elles mettent en œuvre et le type d'administration qu'elles nécessitent, absolument incompatibles avec l'autogestion : «On ne peut pas construire de démocratie autour des centrales nucléaires. On ne peut construire de sociétés civiles qu'autour de petites unités de production, dont le contrôle et la responsabilité restent entre les mains des

Les écologistes et la perspective autogestionnaire

(1) A l'image de la nature

Par Loïc LEGARREC

travailleurs. Cela s'appelle l'autogestion et l'on n'autogère pas une centrale nucléaire.» (6) Inversement, les énergies douces (soleil, vent...) nécessiteraient des techniques également douces et des «outils conviviaux», c'est-à-dire facilement contrôlables par les individus et les collectivités. Energies, techniques douces, «outils conviviaux» et autogestion seraient ainsi étroitement liés.

Les écologistes constatent ainsi à leur façon que les techniques et les moyens de production ne sont pas complètement «neutres» ; mais au lieu d'y voir la marque des rapports de production capitaliste dans lequel ils s'insèrent, ils attribuent à ceux-ci des vertus et des défauts qui leur seraient inhérents. Les «outils» possèderaient ainsi leur propre logique, au-dessus d'une certaine dimension leur fonction s'inverserait et ils opprimeraient les individus : «A coup sûr, écrit Brice Lalonde en 1977, c'est dans la critique des outils que les écologistes se sont spécialisés. Les transports éloignent, les communications isolent, l'école rend bête, etc. Premier adversaire, le gigantisme, la concentration. L'objectif est de retrouver l'autonomie, de rendre un sens aux activités humaines.» (7)

Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, les écologistes en restent ainsi à la surface des choses et en arrivent à masquer les mécanismes d'exploitation et d'oppression capitalistes. La perspective autogestionnaire est ainsi rendue clairement ambiguë et en étant réduite arbitrairement aux entreprises de petite dimension utilisant de l'énergie douce, elle ne peut manquer d'apparaître comme un dérivatif face aux problèmes bien réels de la direction et du contrôle effectif des travailleurs sur les entreprises de grande dimension utilisant les technologies complexes.

Des espaces de liberté face à l'Etat capitaliste

Dans ce domaine directement politique, le raisonnement suivi par Brice Lalonde est identique : l'Etat est présenté comme une énorme machine qui s'étend sans cesse et donc strictement incontrôlable directement par les individus. L'autogestion devient ainsi pour les écologistes, un moyen de s'opposer au développement gigantesque de l'Etat. Il s'agit d'opposer à sa mainmise dans tous les domaines de la vie sociale, des «noyaux de résistance», des «contre-pouvoirs» qui encercleraient en quelque sorte l'Etat et le dépossédant progressivement d'une partie de ses

prérogatives : «Il faut à la fois refuser les extensions de l'Etat — les fichages divers par exemple — et s'étendre là où c'est possible : la ville, l'école, la lutte contre la pollution, la communication directe... il faut occuper l'espace, prendre en main tout ce qui peut l'être individuellement ou localement pour diminuer la dépendance» (8).

La perspective autogestionnaire vient alors prolonger sur le terrain social celle, individuelle, du «changement de mentalité». Il s'agit toujours en effet, de montrer que «d'autres manières de vivre, plus conformes à notre condition humaine sont dès aujourd'hui possibles» mais cette fois au niveau des groupes et des collectivités. Ces petits «îlots d'autogestion» sorte de zones libérées fonctionnant en vase clos à l'intérieur même de la société capitaliste pourraient s'étendre par la seule force de l'exemple.

Le domaine de l'Etat et celui de l'autogestion apparaissent en fait comme des domaines bien séparés et contradictoires. L'autogestion ne semble en fait pouvoir être appliquée réellement qu'au sein de petites «collectivités locales» et son objet ne semble pas devoir déborder les problèmes spécifiques de celles-ci. Le contenu de l'autogestion est avant tout «concret». Les «citoyens» autogèrent ce qui les touche très directement dans leur vie quotidienne, là où ils vivent : logement, transport, cadre de vie, transport....

L'activité des individus ou des collectivités au sein de la société semble ainsi avant tout conçue comme la défense ou la gestion de leurs intérêts particuliers, sans que soit posé clairement le problème de savoir comment cette somme d'intérêts spécifiques va pouvoir se coordonner. C'est alors qu'apparaît clairement la limite de la révolte écologiste contre l'Etat. Comme il faut bien tenter en effet d'harmoniser tant bien que mal la somme de ces intérêts, l'Etat apparaît malgré tout comme nécessaire dans le rôle d'arbitre. Et c'est encore à une analogie avec la nature qu'a recours Brice Lalonde pour expliquer ce «besoin de centralité» : «Le soleil est une centralité très contraignante, mais enfin, nous sommes habitués au soleil, il ne devient ni plus fort, ni plus faibles, d'années en années... L'Etat-vigile oui — pourquoi pas ? — Un Etat qui observerait, mettrait en garde, jouerait un autre rôle... Nous souhaitons que le central, l'étatique devienne l'exception» (9).

L'autogestion semble avoir pour but de «planter des garde-pous autour du pouvoir lui-même» de «borner l'Etat pour retrouver les communautés chaleureuses». Elle prolonge égale-

ment sur ce point les ambiguïtés de la «morale écologiste». Il s'agit en effet de «préserver un espace de liberté entre l'Etat et notre vie quotidienne». L'autogestion peut apparaître alors comme un moyen pour «vivre autrement et maintenant» dans le cadre de la société capitaliste. Et pendant que les petites communautés chaleureuses s'autogèrent, l'Etat de son côté s'occupe de ses propres affaires : «Quantité de problèmes ne trouveront leur solution qu'au niveau régional ou local dans des instances de base limitées, directement concernées... Et ce qui reste, ce qui ne peut être pris en main par le local ou le régional, là oui, le national s'en chargera» (10).

Mais à aucun moment n'est précisé quel sera le contenu de ce «reste» dont l'Etat doit s'occuper et cette omission est de taille parce que la bourgeoisie a toujours intérêt à maintenir les masses dans l'horizon borné du particularisme pour mieux gérer l'ensemble du pays selon ses propres intérêts de classe.

Aujourd'hui, il s'agit selon les Amis de la terre de passer du «témoignage à l'engagement, de l'accent mis sur la nature à l'accent mis sur la société, du moralisme à la politique». Quelle évolution va subir alors le thème de l'autogestion ? C'est ce que nous examinerons dans le prochain article.

- 1) La baleine N° 54 de fin 1980
- 2) Quand vous voudrez de Brice Lalonde et Dominique Simonnet, éditions Pauvert, collection Les Amis de la terre
- 3) Brice Lalonde dans Le Sauvage du 1^{er} juillet 1977
- 4) idem
- 5) Brice Lalonde dans Pourquoi les écologistes font-ils de la politique, Edition du Seuil, collection combat 1978
- 6) Alain Hervé commentant le livre Ecologie et Politique d'André Gorz dans Le Sauvage du 1^{er} juillet 1977
- 7) Le Sauvage du 1^{er} juillet 1977
- 8) Pourquoi les écologistes font-ils de la politique de Brice Lalonde
- 9) idem
- 10) idem

RECTIFICATIF

Dans l'article «Non violence et style de vie», publié la semaine dernière, une regrettable confusion entre Mouvement Ecologique et Mouvement d'Ecologie Politique conduit à un anachronisme. Le MEP s'est créé en 1980, aussi dans l'introduction (dernier paragraphe) faut-il remplacer Mouvement d'Ecologie Politique par Mouvement Ecologique. Dans le corps de l'article (1^{er} colonne, 2^e paragraphe) il faut substituer 1980 à 1978.